



## Énergies citoyennes en Pays de Vilaine

Créée en 2003, l'association *Énergies citoyennes en Pays de Vilaine* (anciennement *Éoliennes en Pays de Vilaine*) a initié le premier parc éolien porté, maîtrisé et financé par des citoyens à Béganne, dans le Morbihan. Elle est aussi à l'initiative du parc éolien citoyen de Sévérac-Guenrouët (44) et Avessac (44). Elle a pour objectif de promouvoir les projets ENR citoyens et la maîtrise de l'énergie sur le Pays de Vilaine. Parallèlement à ses missions locales, l'association a été mandaté par les Régions et ADEME Bretagne et Pays de la Loire pour faire émerger et animer les réseaux régionaux d'énergies durables et citoyennes Taranis (Bretagne) et Énergies Citoyennes en Pays de la Loire.

Enfin, EPV est également un des membres fondateurs d'Énergie Partagée Association, structure nationale permettant aux citoyens et aux acteurs des territoires de choisir, de se réapproprier et de gérer les modes de production et de consommation de leur énergie, par l'émergence de projets citoyens dans les territoires.

Thématiques d'actions : **Promouvoir les énergies renouvelables citoyennes en Bretagne et Pays de la Loire, susciter la participation autour des projets citoyens locaux, accompagner l'émergence de nouveaux projets, et sensibiliser aux questions énergétiques et aux économies d'énergies.**

Localisation : **Redon, Pays de Vilaine (35, 44, 56)**

### Projets et actions énergétiques de la structure :

- A l'initiative des projets éoliens citoyens de Béganne (56), de Sévérac-Guenrouët (44) et d'Avessac (44)
- Actions de maîtrise de l'énergie sur les communes concernées par ces projets

### Projets citoyens accompagnés :

Béganne (exploitation), Sévérac-Guenrouët (exploitation), Avessac (construction)

### Autres données :

Une part des fonds perçus grâce à l'exploitation des éoliennes de Béganne et de Sévérac-Guenrouët a permis la création d'un emploi sur des actions locales en faveur des économies d'énergie.

Les Comcom et les communes du territoires perçoivent 70 000€ d'impôts par an par parc éolien sur leur territoire.

### Contact :

Michel Carré, président  
02 99 72 39 49 ou 06 80 21 01 85

[mcarre56@wanadoo.fr](mailto:mcarre56@wanadoo.fr)

